



**Hôpital
de
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante**
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Les Primevères**
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 23 SEPTEMBRE 2019

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Jacqueline GUISTI Monsieur Denis BAUDOIN Monsieur Clément JOYEUX Madame Pierrette MOREAUX	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Coralie BRIATTE Madame Virginie DELBORT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Jocelyne FOUCART Madame Arlette REVEILLON-FOSSE	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Dominique DROCOURT Madame Cécile DURU Madame Christelle GUTHBROD
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Corinne VANEME	

VALIDATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU 04 JUIN 2019

Le relevé de conclusions du 04 juin 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS GENERALES SUR LA SITUATION ET L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- Demande d'informations sur le projet de réhabilitation de La Hante	Le projet de réhabilitation est en cours de réalisation. En raison de l'implantation, l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire. Un nouveau rendez-vous est fixé le 30/09/2019 afin de finaliser le projet avec le maître d'ouvrage et notamment le dédoublement de chambres doubles sans pour autant toutes les supprimer. Ce projet sera ensuite présenté au Conseil Départemental et à l'Agence Régionale de Santé pour validation. En cas de validation, les travaux pourront débuter en 2020.
- Lors d'un précédent CVS, il avait été demandé de mettre les relevés de conclusion du CVS sur le site internet. Où en est-on de cette demande ?	Le site internet de l'Etablissement a fait l'objet de changement de configuration. Les relevés de conclusions vont être insérés sur le site dans les prochains jours.

ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ETRE

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- Faire un point sur les demandes d'amélioration repas faites au cours des précédents CVS (non goûts, assaisonnement...)	En ce qui concerne les assaisonnements, les résidents disposent de condiments sur desserte et ceci sur toutes les tables. Les repas sont validés par une diététicienne.
- Les plateaux repas servis en chambre pourraient-ils être	Un rappel sera réalisé auprès des soignants afin que les plateaux soient débarrassés des

desservis plus rapidement après le repas ? (Hante et Primevères)	chambres pour les résidents dépendants.
- La distribution des goûters en chambre pour les personnes concernées pourrait-elle être suivie ? (Primevères)	Les résidents autonomes doivent descendre en salle, ceci pour garder une autonomie le plus longtemps possible. En ce qui concerne les résidents dénutris, ceux-ci ont un goûter en chambre.
- Pourrait-il toujours y avoir un verre à boire dans la chambre du résident ? (Hante et Primevères)	Les verres et carafes d'eau sont changés tous les jours et remis dans les chambres des résidents.
- Les pratiques pourraient-elles être adaptées au résident et non pas selon les équipes ? (Primevères)	Un rappel sera fait via le cahier de transmission auprès du service Hôtellerie. De plus, un temps de transmission est déjà réalisé sur ce site entre personnels soignants et hôteliers.
- Pourrait-il y avoir la même organisation pour la distribution des goûters sur de la Hante et les Primevères ? (Hante)	Pour les résidents dépendants sur le site de La Hante, ceux-ci goûtent dans la salle à manger du 1 ^{er} étage.
- Des fontaines à eau pourraient-elles être installées à tous les étages ? (Hante et Primevères)	Avis favorable de la Direction. Il sera demandé au fournisseur de régler la température car trop froide (MR Primevères). De plus, un marché va faire l'objet d'une publication pour ces matériels.
- L'été, les repas pourraient-ils être adaptés lorsqu'il y a des températures élevées à l'extérieur (beaucoup de plat en sauce) ? (Hante)	Les plans de menus sont établis à l'avance. Les desserts sont adaptés : glaces, fruits, yaourts. Pour les plats en sauce, il n'a pas été constaté plus de gâchis que d'habitude, et les résidents n'ont formulé aucune réclamation.
- Le numéro de la chambre et l'étage pourraient-ils être indiqués quelque part pour les nouveaux résidents (badge, sur appel malade...) ? (Hante)	Le badge n'est pas adapté pour les résidents. Un essai sera réalisé pour les nouveaux résidents à savoir, le n° de chambre sera noté au dos de l'appel malade.
- L'entretien des chambres pourrait-il être fait plus régulièrement la semaine mais également le week-end ? (Hante)	En raison des effectifs autorisés, l'entretien des chambres n'est pas réalisé les week-ends. En semaine, l'entretien est effectué 2 fois par semaine, avec un nettoyage plus approfondi sur 1 jour dans la semaine.
- Pourrait-il y avoir une plus grande réactivité pour répondre aux sonnettes ? (Hante et Primevères)	Une vérification du temps de réponse peut être réalisée occasionnellement. Un indicateur sera instauré reprenant le site d'appel, le nb d'appel, le temps de réponse.
- En ce moment, les plateaux repas sont trop vite débarrassés. Les résidents pourraient-ils avoir plus de temps pour manger le soir ? (USLD)	Après interrogation auprès du cadre de santé, aucune raison pour débarrasser les plateaux au plus vite, malgré l'organisation de travail. Il sera demandé aux soignants de laisser le temps de manger aux résidents.

INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIELS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- L'éclairage dans les chambres pourrait-il être revu sans attendre le projet de rénovation de la maison de retraite ?	L'éclairage dans les chambres n'est pas prévu pour le moment. Ce point sera revu avec le responsable des services techniques afin de savoir si cet éclairage peut être changé avant le projet de réhabilitation.

- Pourrait-il y avoir plus de prises électriques dans les chambres des résidents ? (Hante)

Ce point sera vu avec les services techniques.

BILAN BIENTRAITANCE 2018

Madame GUTHBROD réalise une lecture succincte du bilan bientraitance de l'exercice 2018, qui regroupe les informations et faits marquants suivants :

- qu'est-ce que la bientraitance
- le parcours de la personne et la personnalisation de l'accompagnement
 - + 53 journées d'observations réalisées
 - + 96 % des personnes sont satisfaits du délai en la journée d'observation et l'entrée en institution.
 - + 8 professionnels ont été formé au projet d'accueil personnalisé
 - + Une rencontre entre le cadre de santé, la famille et le résident est organisée environ 1 mois après l'admission pour faire le point sur les documents administratifs, la prise en soins, la personne de confiance, les directives anticipées ...
 - + 80 séances de sophrologie ont été réalisées par l'une des animatrices
 - + 300 animations par site avec un taux de participation à 65 % sur le site de La hante, 69 % sur l'USLD et la MR St Lazare, 55 % sur le site Primevères et 50 % sur le secteur Coquelicot.
 - + intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs sur demande
 - + sensibilisation des professionnels et des usagers aux directives anticipées et à la personne de confiance
- les relations sociales et l'expression collective
 - + des groupes de paroles organisés par la psychologue sont proposés tous les deux mois aux familles sur le site des Primevères
 - + le conseil de vie sociale s'est réuni 4 fois en 2018
 - + les représentants des résidents et des familles tiennent des permanences sur les différents sites et préparent l'ordre du jour du Conseil de la vie sociale.
- la prévention et la gestion des risques dans le respect des droits de la personne
 - + la liberté d'aller et venir
 - + les principaux axes de prévention : risque de dénutrition, risque d'escarres, risque de chute, risque infectieux, la douleur, les troubles psychiques, de l'humeur et/ou cognitifs, l'hospitalisation d'urgence.
- l'adaptation de l'établissement aux besoins des personnes accompagnées
 - + mise en place de réunions de transmissions entre les équipes soignantes et logistiques (action RPS)
 - + staff hebdomadaire
 - + réunions de service
 - + formations obligatoires et autres.

Madame GUTHBROD présente aux membres le programme 2019, à savoir :

- mettre en place une organisation spécifique pour la rédaction des projets d'accompagnement personnalisé (PAP) sur les maisons de retraite :
 - + désignation de référents PAP sur les maison de retraite
 - + détermination d'un calendrier prévisionnel de rédaction du PAP
 - + modification de la trame du PAP dans le dossier patient informatisé
- mettre en place l'enrichissement de l'alimentation pour les résidents dénutris ou porteurs d'escarres

- participer au projet « la vie à pleines dents, longtemps » afin de promouvoir l'hygiène bucco-dentaire
- augmenter le temps de présence infirmier sur de La hante le week-end
- mettre en place un groupe éthique
- poursuivre le travail sur la prise en charge de la fin de vie et le recueil des directives anticipées.

INFORMATIONS DIVERSES

1) Madame DARMOIS indique qu'une famille l'a alerté sur le fait suivant :

Une coiffeuse extérieure est venue en USLD pour coiffer une résidente sans que celle-ci ou sa famille en fasse la demande. Devant la présence de la fille de la résidente la coiffeuse est repartie.

Madame DARMOIS demande que les coiffeurs, pédicures ou autres professionnels extérieurs à l'Etablissement, préviennent les soignants à leur arrivée dans le service.

2) Madame DARMOIS indique qu'une réflexion a été menée par les professionnels de la maison de retraite de la Hante pour l'arrivée d'un chat au sein de la structure. Elle stipule que ce projet a reçu un avis favorable des soignants, animateurs, psychologue et médecin coordonnateur.

QUESTIONS DIVERSES

Madame BRIATTE demande si des salles climatisées sont prévues dans le projet de réhabilitation de la maison de retraite de La Hante.

Madame DARMOIS répond par l'affirmative et précise qu'une réflexion est en cours pour connaître les lieux stratégiques à climatiser : salles d'animation, salles à manger, salons.

Monsieur JOYEUX rapporte le fait suivant : les fumeurs sont à l'entrée de la maison de retraite de La Hante et dès que les portes battantes s'ouvrent, l'odeur pénètre dans le hall. Il demande si quelque chose peut être réalisé afin de ne plus subir ces odeurs.

La direction indique que le cendrier situé juste à l'entrée sera déplacé.

Monsieur JOYEUX demande si un plat de substitution est mis en place quand un résident ne peut manger tel ou tel plat en raison d'un régime alimentaire.

La Direction indique que ceci doit être noté dans le dossier médical et inscrit comme « non goût ». Une vérification sera réalisée.

Monsieur BAUDOIN souhaite des informations sur l'appel malade, à savoir si l'appareil fonctionne quand on est à l'extérieur de l'Etablissement.

Il lui est répondu que l'appel malade fonctionne s'il se trouve aux abords de l'Etablissement.

Le président du CVS
M. Clément JOYEUX